

Revue de presse du 1^{er} au 15 novembre 2019

Afrique	2
Niger.....	2
Maroc.....	2
Europe	2
France.....	3
Espagne.....	3
Royaume-Uni.....	3
Grèce.....	4
Croatie.....	4
Chypre.....	5
Malte.....	5

Afrique

Niger

- **France Info**, 5 novembre 2019, [Agadès, l'impasse des migrants en quête d'Europe](#)

Agadez, point nodal des mouvements migratoires entre l'Afrique de l'Ouest et du Nord est, depuis 2015, une porte verrouillée par l'Europe. Le Vieux Continent y a imposé une chasse à la migration, qu'il qualifie non plus « de transit » mais d'« irrégulière ». Elle a été retranscrite dans la loi nationale par un renforcement des contrôles aux frontières (malgré le principe de libre circulation au sein de la zone CEDEAO) et la criminalisation des « passeurs » et donc des traversées. Entre 2016 et 2017, le FMP (point de suivi des « flux » de population) de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à Séguédine (région d'Agadez) a enregistré une diminution des passages de 80 %. Toutefois la majorité de ces passages concerne des Nigériens en migration dite « saisonnière » et non des migrant·e·s « en situation irrégulière ». Et comme à chaque fois qu'une route migratoire est fermée, de nouvelles voies s'ouvrent. Traversant un territoire quadrillé par la présence à la fois de l'OIM, des garde-frontières, des corps militaires européens et de l'EUCAP-Sahel, les migrant·e·s sont contraint·e·s d'emprunter des routes toujours plus dangereuses.

- **BBC News**, 6 novembre 2019, [Une cinquantaine de réfugiés venus du Niger sont arrivés en Italie](#)

Après avoir renouvelé son partenariat avec la Libye pour empêcher toute traversée de la Méditerranée, l'Italie a accueilli 54 réfugié·e·s depuis le Niger. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de réinstallation du Haut-Commissariat pour les Réfugiés de l'ONU (HCR) entre le Niger et certains pays occidentaux. Les réfugié·e·s qui bénéficient de ces réinstallations ont été transférés des centres de détention libyens vers le Niger par le HCR. Ce chiffre de 54 réfugié·e·s est dérisoire comparé à celui des 850 000 exilé·e·s (selon une estimation du [HCR](#) datant de juillet 2019) actuellement bloqué·e·s dans un pays en guerre civile, du fait notamment des opérations de Frontex et des arrangements euro-libyens.

Maroc

- **Les Observateurs**, 1^{er} novembre 2019, [« Interdiction de vendre des billets aux Africains en situation irrégulière » : une compagnie de transport fait polémique au Maroc](#)

La Compagnie de transport au Maroc (CTM) a affiché dans les villes de Rabat et Nador une note interdisant la vente de tickets de bus aux personnes africaines « qui ne justifient pas d'une résidence ou d'un passage régulier au Maroc ». Face aux contestations dénonçant la xénophobie de cette mesure, l'entreprise s'est défendue de manière floue. Elle assure ne pas être à l'origine de cette affiche, mais ne nie pas avoir interdit la vente de tickets aux personnes « en situation irrégulière ». Ce discours confus est à l'image de la politique migratoire marocaine marquée par le joug européen. Le Royaume se refuse officiellement à être le gardien des côtes européennes tout en appliquant une politique sécuritaire qui vise à empêcher les passages vers le continent et les enclaves espagnoles (Ceuta et Melilla).

Europe

- **Mediapart**, 2 novembre 2019, [Frontex renonce à surveiller les réseaux sociaux](#) [accessible aux abonnés]

En septembre dernier, Frontex avait lancé un appel à candidature afin de traquer les interactions personnelles entre migrant·e·s et avec leurs aidant·e·s sur les réseaux sociaux. Mais début novembre,

l'agence européenne des garde-frontières l'a suspendue à cause de « l'entrée en vigueur [de son] nouveau règlement », adopté en avril 2019 par le Parlement européen (et donc connu de Frontex au moment de la mise en ligne de l'appel à candidature). Si la justification de cet abandon reste peu convaincante, il est à craindre que Frontex fasse revenir ce poste, fardé d'une nouvelle appellation. Le fichage et la traque des données personnelles qu'il implique est une étape inédite dans l'escalade de la violation des droits fondamentaux.

- **Le Monde**, 8 novembre 2019, [Trente ans après la chute du Mur, les fractures de l'Europe](#) [accessible aux abonnés]

Le 9 novembre dernier l'Europe célébrait les dix ans de la chute du mur de Berlin, événement prometteur de l'ouverture du continent. Mais le décompte des murs érigés depuis dix ans prouve le contraire. Le combat entre libéralisme et soviétisme a laissé place à la peur de « l'Étranger » ; c'est désormais contre lui que les remparts se dressent. Sous la forme de clôtures coiffées de barbelés dans les enclaves espagnoles au Maroc (2001), entre la Grèce et la Turquie (2012), entre la Bulgarie et la Turquie (2013), entre la Hongrie et la Serbie (2015), entre la Norvège et la Russie (2016), les États-membres ont cumulé la construction de plus de 1 000 km de murs depuis la fin des années 1990 (selon un [rapport](#) du think tank néerlandais *Transnational Institute*). Pour les seules frontières extérieures de Schengen, le budget de l'érection et de la surveillance de ces murs s'élève à [4 milliards d'euros](#) pour 2014-2020.

France

- **Mediapart**, 6 novembre 2019, [Jungle -djangala- djeunguel](#) [accessible aux abonnés]

Après le démantèlement de Sangatte, à Calais, le terme de « Jungle » s'est imposé dans le vocabulaire des migrant-e-s, parmi les bénévoles, les politiques et dans la presse. Il s'inscrit dans un discours européen déshumanisant vis-à-vis de la personne migrante : « clandestin », « irrégulier », « illégal », « invasion », « flux » ... justifiant ainsi une violation à répétition de ses droits. « Jungle » vient des langues d'Asie du sud. Les « *Jangali* » sont des sauvages hirsutes, se réfugiant dans une brousse inhospitalière à l'écart du monde civilisé. Réapproprié par l'Angleterre coloniale, il désigne de manière performative une hiérarchie sociale et raciale. Utiliser ce substantif renvoie celui ou celle à qui il est destiné à une situation cloisonnante et régressive, dont la portée et la gravité sont trop peu souvent remises en question, selon les auteurs de l'article.

Espagne

- **El País**, 7 novembre 2019, [Hallado cuatro cadáveres en Lanzarote que elevan a nueve las víctimas del vuelco de la patera](#) [ES]

Mercredi 6 novembre, une *patera* (embarcation de personnes migrantes considérées en situation irrégulière par l'Europe) a chaviré au large de Lanzarote, une des îles espagnoles des Canaries. Partie des côtes marocaines, l'embarcation contenait entre 15 et 16 personnes. Jusqu'ici, neuf corps ont été retrouvés dans les eaux entourant l'île de Lanzarote. Sur les deux dernières semaines, ce sont 13 personnes migrantes qui ont été retrouvées mortes en Méditerranée occidentale.

Royaume-Uni

- **The New York Times**, 1^{er} novembre 2019, [39 Vietnamese Died in a U.K. Truck. 18,000 More Endure This Perilous Trip](#) [EN]

Les 39 migrants vietnamiens retrouvés le 23 octobre dernier dans un camion réfrigéré dans la région de l'Essex, au Royaume-Uni, sont l'illustration d'une énième souffrance migratoire en Europe. Les enfants et petits-enfants des *boat people* rejoignant le Vieux Continent de manière « irrégulière »

seraient désormais tristement appelés *box people*. Ils traversent les États européens enfermés physiquement et psychologiquement. C'est à la frontière polonaise, pour celles et ceux qui parviennent à la traverser, que l'enfer des camions commence. Les personnes qui y survivent sont trop souvent dépendantes de réseaux de trafic d'êtres humains. Mais lorsque les forces de l'ordre les arrêtent, ces réseaux d'exploitation ne sont que rarement inquiétés. Seule l'expulsion des sans-papiers obsède l'UE qui pourtant, depuis des décennies, scande que les passeurs et trafiquants sont ses plus grands ennemis.

Grèce

- **The Guardian**, 1^{er} novembre 2019, [Greece passes asylum law aimed at curbing migrant arrivals](#) [EN]
- **Le Monde**, 1^{er} novembre 2019, [Le Parlement grec adopte une loi controversée sur les demandeurs d'asile](#)
- **The New Humanitarian**, 4 novembre 2019, [Briefing: How will Greece's new asylum law affect refugees?](#) [EN]

Vendredi 1^{er} novembre, le Parlement grec a adopté le projet de loi intitulé « protection internationale et autres dispositions » du gouvernement conservateur de Kyriakos Mitsotakis (Nouvelle Démocratie). Les 237 pages de ce texte ont durci la législation sur l'accueil des personnes demandeuses d'asile, le traitement de leur demande et le renvoi des débouté-e-s. Parmi ces mesures, la durée maximale de rétention des personnes demandeuses d'asile est allongée de 3 à 18 mois. Les possibilités de recours sont complexifiées et encore moins accessibles. Afin de savoir pourquoi une demande a été rejetée, la personne doit fournir des documents juridiques difficiles à se procurer. Le poste d'expert formé par le HCR qui composait auparavant le comité en charge de l'examen des recours (aux côtés de deux juges grecs) a été supprimé. Les personnes ayant obtenu l'asile ne disposent que d'un délai de quatre mois pour se procurer un logement par leurs propres moyens ce qui, comme le craignent le HCR et MSF, risque d'augmenter le nombre de réfugié-e-s sans domicile en Grèce.

Croatie

- **OpenDemocracy**, 5 novembre 2019, [Croatia's violent pushbacks of refugees and asylum-seekers](#) [EN]
- **Human Rights Watch**, 8 novembre 2019, [EU: Address Croatia Border Pushbacks](#) [EN]

Le 22 octobre 2019, la Commission européenne a donné son feu vert pour l'entrée de la Croatie (État-membre depuis 2013) dans l'espace Schengen. Cette annonce a fait bondir les organisations de défense des droits humains comme Human Rights Watch (HRW), qui dénoncent la pratique systématique des *push backs* par les forces de l'ordre croates. Contrairement aux expulsions devant se faire systématiquement aux points d'entrée du territoire, les *push backs* consistent à refouler les personnes migrantes par la force dans les zones frontalières éloignées et parfois dangereuses. En novembre 2017, une famille afghane a été refoulée sous la contrainte à la frontière serbe et a dû longer des lignes de chemin de fer. Une enfant de la famille a été fauchée par un train et est décédée sur le coup. Le *push back* viole le principe de non-refoulement de la Convention de Genève de 1951 car leur refoulement automatique empêche les personnes migrantes de déposer une demande d'asile. C'est ainsi un signal fort qu'a envoyé la Commission européenne : la violation des droits fondamentaux par un État-membre (a fortiori en toute impunité) ne constitue pas une entrave à son entrée dans l'espace Schengen.

Chypre

- **Infomigrants**, 5 novembre 2019, [Plus de 130 rescapés débarquent à Chypre, toujours plus débordée par l'afflux de migrants](#)

Lundi 4 novembre, 130 personnes migrantes ont été secourues en Méditerranée par les autorités chypriotes. Elles ont ensuite été transférées dans un centre d'accueil temporaire géré par le HCR à Nicosie, où elles n'ont pu rester que 72 heures maximum. Ces derniers mois, Chypre a multiplié les appels à l'Union européenne et à ses voisins pour répartir les demandeurs et demandeuses d'asile débarqué.e.s sur son territoire. L'été dernier, le gouvernement de Nikos Anastasiadis (Rassemblement démocrate) a demandé aux États-membres européens la prise en charge de [5000 personnes demandeuses d'asile](#). Jusqu'alors, l'île se trouvait dans la position de pays d'accueil dans le cadre du programme européen de relocalisation des personnes demandeuses d'asile depuis l'Italie et la Grèce (143 demandeurs accueillis fin 2017). [Chypre se tourne également vers son voisin libanais](#). En octobre dernier, le ministre de la Défense libanais Elias Bou Saab a annoncé le renforcement de la coordination libano-chypriote pour endiguer les départs d'embarcation vers Chypre, via le partage d'information et des interceptions en mer par la marine libanaise.

Malte

- **Times of Malta**, 10 novembre 2019, [Exposed: Malta's secret migrant deal with Libya](#) [EN] *
- **Reuters**, 10 novembre 2019, [Malta has deal with Libya coastguard over migrant interceptions: report](#) [EN]

Le quotidien *Times of Malta* a révélé dimanche 10 novembre l'existence d'un accord de « coopération mutuelle » secrètement négocié le 18 juin dernier entre Neville Gafà (« envoyé spécial » du Premier ministre maltais Joseph Muscat), le Colonel Clinton O'Neil (chef des opérations des Forces armées maltaises) et Ahmed Maiteeq (député du Premier ministre libyen Fayez el-Sarraj). Par le biais de cet accord, Malte mandate les garde-côtes libyens pour intercepter toutes les embarcations qui se dirigeraient vers sa zone SAR (*Search and Rescue*), leur permettant d'y agir directement. Contacté par l'agence de presse *Reuters*, Joseph Muscat a apporté une nouvelle définition de la zone SAR où, selon lui, « les moyens militaires étrangers ont le droit d'enquêter sur toute activité illégale partant de leurs côtes », niant de fait le principe de souveraineté du seul État côtier de la zone. C'est ainsi qu'en octobre dernier, le *Maritime Rescue Coordination Centre* (MRCC) maltais avait laissé le PB Fezzan (navire des garde-côtes libyens) entrer dans sa zone SAR, afin d'intercepter une embarcation de 50 personnes. Toutes ont ensuite été débarquées dans un port non sûr libyen et placées en détention dans le centre de Tarik al Sika, à Tripoli.